

# CONGRES USP

## 19 - 20 - 21 Mars 2010

### Rapport Moral

Depuis notre dernier congrès, il y a un an à Toulouse, l'ambiance générale ne s'est guère améliorée... Les sans-papiers sont toujours expulsés, les caméras de surveillance sont supposées empêcher la violence, la crise financière n'a d'autre issue que de réduire toujours plus les dépenses publiques...

L'épidémie annoncée de la grippe H1N1 a permis de constater la réalité des pratiques autoritaires, tant vis-à-vis des supposés patients que des soignants, a permis de mesurer aussi le refus d'obtempérer du plus grand nombre, et à confirmer que la nécessité de réduction de la dépense publique était fluctuante.

Cette année a été marquée, dans le domaine de la santé, par le vote de la loi HPST, malgré la mobilisation du printemps et des actions communes des différents syndicats (confédérations générales et syndicats médicaux) : plusieurs communiqués, manifestations.

Cette loi, à peine votée, était vite appliquée, en tout cas pour son aspect autoritaire. Je fais ici allusion au non renouvellement de la Chefferie de Service de Pierre Paresys, même si le lien n'est pas direct, nous pouvons penser que l'esprit de la loi a permis cet excès d'autorité.

Les décrets arrivent progressivement, la CPH (dont nous faisons partis) négocie au ministère avec les autres confédérations médicales, visiblement, sans grand espoir de modification et dans des conditions difficiles, qui ont conduit à quelques arrêts.

L'USP s'est prononcée par le bien d'un communiqué contre la participation à ses négociations, suivant en cela l'appel des « sans-nous » de Grimaldi.

Le MDPH qui avait été très présent dans le mouvement printanier contre la loi HPST semble actuellement complètement absorbé par la restructuration prévue de l'AP-HP et des suppressions (de postes de soignants mais aussi d'hôpitaux) envisagées.

Visiblement, il y a en son sein plusieurs tendances, celles qui vont déjeuner à l'Élysée et celles qui n'y vont pas, et l'urgence semble plus de sauver une cohésion de la communauté médicale pour limiter les effets de cette restructuration, que de maintenir les liens avec les syndicats dans la lutte contre la loi HPST.

Au niveau de la psychiatrie, des communiqués nous informent de rencontres au ministère de syndicats de psychiatres publics et d'associations concernant l'application de la loi HPST qui se traduiraient par des GCS psychiatriques. Cette notion de GCS psychiatriques était déjà abordée dans le document de préparation de l'Assemblée Générale du SPH de septembre, à Arcachon. Il était,

dans ce document, présenté comme le deuxième niveau ; le premier niveau étant le secteur dans sa forme actuelle (extra et intra), et le troisième niveau étant celui du CHU.

Là encore, nous avons réagi par un communiqué, l'idée de réunir au sein d'un GCS du soin psychiatrique public, du soin psychiatrique privé et du médico-social ne nous semblant pas envisageable. Mais pour l'instant, nous n'avons pas d'élément concret pour comprendre de quoi il s'agit précisément. Visiblement, est aussi en préparation la révision de la loi de 1990 sur les Hospitalisations sous Contraintes.

Une part importante de ce congrès va être consacrée à ces deux thèmes :

- le Secteur
- et les Hospitalisations sous Contraintes.

Il nous faudra nous déterminer quant à nos stratégies vis-vis des autres syndicats de psychiatres et par rapport à la nouvelle Intersyndicale des Psychiatres Publics.

Question qui a été abordée régulièrement en CN cette année et plutôt dans la réticence, réticence liée à nos divergences sur ces deux thèmes.

Suivra une autre question concernant les élections à la Commission Statutaire Nationale prévues en fin d'année : faut-il y aller ? Seuls ou accompagnés ?

Si les liens avec ces autres syndicats sont toujours en questionnement, d'autres liens sont stables. Parfois avec les mêmes, comme au CASP, mais dans un cadre plus ouvert. Il faudra aussi en parler, Olivier Boitard en ayant quitté la présidence, cela réinterroge notre fonctionnement.

Et avec d'autres, les Trois Collectifs, les 39, Contre la politique de la peur, ATTAC, CNU, CLEJ...

Certains liens se sont renforcés, je pense à la revue *Pratiques* et à notre engagement (tenue par Éric Bogaert) d'y écrire régulièrement, ce qui me paraît intéressant à plusieurs titres : cela peut permettre de formaliser notre pensée, de la diffuser, et de renforcer nos liens avec le monde de la santé.

L'année 2010 a bien commencé avec une journée Lilloise de soutien à Pierre Paresys et à Pierre Delion, journée organisée par L'USP, SUD, les 39 contre la politique de la peur.

Ces affaires ne sont pas closes pour autant et il me semble qu'il faudra à nouveau manifester lors de ce congrès contre l'abus de pouvoir de l'administration sur les médecins en tant qu'organisateur des soins.

Des rendez-vous sont pris pour cette année pour continuer à manifester notre rébellion auxquels l'USP participe : à Lyon, contre l'implantation de l'UHSA ; à Lyon toujours, contre le fichage.

Des Etats Généraux des Services Publics sont en préparation appelés par l'ensemble des collectifs des syndicats et des partis de gauche.